

Mobilisation pour favoriser  
la réussite des étudiants : une  
responsabilité institutionnelle

Colloque

du 29 au 31 janvier 2004  
Fairmont Hotel Vancouver  
Vancouver (C.-B.)



Association des collèges communautaires du Canada

Combinant études de cas, tables rondes et discussions en groupe, ce colloque portera sur les éléments actuels et futurs suivants :

- les initiatives visant la réussite des étudiants et les modèles déjà en place;
- les stratégies destinées à surmonter les obstacles à la réussite des étudiants; et
- les réseaux qui favorisent la réussite des étudiants.

Joignez-vous à des directeurs généraux, vice-présidents, doyens, enseignants, responsables des services aux étudiants et orienteurs alors qu'ils examineront comment il faut cesser de considérer les initiatives visant la réussite des étudiants comme étant «utiles», mais plutôt comme étant «incontournables» si nous voulons que nos établissements d'enseignement prospèrent et réussissent.

#### Conférencier d'honneur - Vincent Tinto

Dans son discours, Prendre au sérieux l'apprentissage des étudiants, le professeur Tinto décrira les programmes que les collèges et les instituts emploient actuellement avec succès pour engager plus pleinement les étudiants dans l'apprentissage. Il animera également une discussion sur les communautés d'apprentissage et l'évaluation dans l'optique d'améliorer les programmes.

Détenteur d'un doctorat en éducation et en sociologie de l'Université de Chicago, le professeur Tinto est actuellement professeur distingué à l'Université de Syracuse et président du Programme d'enseignement supérieur. Il a réalisé des recherches et largement consulté des organismes fédéraux et d'État, des firmes de recherche indépendantes, des fondations et des établissements d'enseignement supérieur offrant des programmes de deux et de quatre ans sur un large éventail de questions liées à d'éducation, principalement au sujet du maintien des effectifs étudiants et de l'impact des communautés d'apprentissage sur l'épanouissement et la réussite des étudiants. À l'heure actuelle, il étudie l'impact des communautés d'apprentissage sur les résultats scolaires des étudiants insuffisamment préparés dans les collèges urbains offrant des programmes de deux et de quatre ans.

#### Où et quand?

Le colloque commencera par une réception et un dîner à 17 h le jeudi 29 janvier et il se terminera à 13 h le samedi 31 janvier.

#### Déplacements et hébergement

Pour bénéficier du tarif réduit, veuillez préciser le numéro de congrès de l'ACCC **CV041965** lorsque vous réservez votre billet d'avion avec Air Canada ou avec votre agence de voyages. Pour réserver une chambre d'hôtel, communiquez avec le Fairmont Hotel Vancouver avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004, tél. : (604) 684-3131. N'oubliez pas de préciser que vous faites partie du groupe de l'ACCC. Le tarif pour une chambre est de 129 \$ (simple/double).

## Formulaire d'inscription

M. Mme. Mlle. Dr. Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

Nom pour l'insigne : \_\_\_\_\_

Établissement/organisme : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Téléc.: \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Frais d'inscription : 425 \$**  
**Un rebais de 125 \$ sera offert à ceux qui s'inscrivent à plus d'un colloque (Réussite des étudiants, Renouvellement des programmes, Technologies d'apprentissage)**

#### Mode de paiement

**Chèque:** faites votre chèque au nom de l'ACCC  
**Carte de crédit :** Visa [ ] M/C [ ] Amex [ ]

Numéro de carte : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Nom du détenteur : \_\_\_\_\_

Signature du détenteur : \_\_\_\_\_

**Veuillez envoyer le formulaire à :**  
**Bureau des congrès de l'ACCC**  
**200-1223 rue Michael nord, Ottawa (ON) K1J 7T2**  
**Tél.: 613-746-5916 Téléc.: 613-746-6174**

Les demandes d'annulation DOIVENT être envoyées par écrit. Les demandes reçues jusqu'à 14 jours avant l'activité donneront droit à un remboursement complet, moins 50 \$ en frais d'administration. Aucun remboursement ne sera accordé pour les demandes d'annulation reçues moins de 14 jours avant l'activité ou après l'activité. Les remplacements seront acceptés par écrit jusqu'à 7 jours avant l'activité.

L'usage du bureau seulement	
Date	N°.